Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Améliorer le respect des réglementations en matière de sécurité et de santé au travail: un examen global

Synthèse

European Agency for Safety and Health at Work

Safety and health at work is everyone's concern. It's good for you. It's good for business.

Auteurs:

David Walters, Chef de projet scientifique, Professeur émérite, School of Social Sciences, Cardiff University, Royaume-Uni

Richard Johnstone, Professeur, Queensland University of Technology, Brisbane, Australie

Elizabeth Bluff, Chercheuse invitée, School of Regulation and Global Governance (RegNet), Australian National University

Hans Jørgen Limborg, Chef de projet, Directeur de recherche, TeamArbejdsliv, et Professeur adjoint, Université de Roskilde, Danemark

Ulrik Gensby, Chercheur principal, TeamArbejdsliv, Danemark, et Scientifique adjoint, Institute for Work and Health, Canada

Gestion du projet: Dietmar Elsler, Annick Starren, Lothar Lieck, Malgorzata Milczarek, Ioannis Anyfantis, William Cockburn, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

Le présent document est une synthèse d'un rapport réalisé à la demande de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Son contenu, y compris tout avis et/ou conclusion exprimé, n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'EU-OSHA.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (http://europa.eu).

Une fiche bibliographique figure sur la couverture de cette publication.

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2021

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Introduction

Ce document de synthèse présente brièvement les principales conclusions d'un projet de recherche qui avait pour but de fournir une analyse globale de la documentation relative au soutien institutionnel externe destiné à améliorer la sécurité et la santé au travail (SST) dans le contexte de l'évolution de la structure, de l'organisation et du contrôle du travail dans l'Union européenne (UE). L'analyse documentaire vise à contribuer au développement d'un nouveau programme de recherche de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) sur les moyens d'assurer le respect des normes et d'encourager de meilleures pratiques en matière de SST dans les États membres de l'UE. L'examen global complet et les conclusions de l'analyse sont présentés en deux volumes. Les consultations sur les premières versions ont clairement fait apparaître la nécessité de présenter les conclusions de manière à en optimiser la lisibilité et la pertinence pour les différents groupes de lecteurs. Partant de ce constat, les objectifs et les finalités de la recherche, les méthodes d'analyse et les principales conclusions, ainsi que leurs implications pour les politiques et les recherches futures, ont été présentés dans un rapport final de manière aussi concise que possible. L'analyse détaillée et les conclusions étayées de l'examen global sont présentées dans une analyse documentaire distincte.

Les principes d'organisation qui sous-tendent la recherche ont été conçus pour permettre une appréciation plus globale du système de soutien – ainsi que des relations entre ses différents éléments – mis en place pour encourager de meilleures pratiques en matière de SST, dans le but de prévenir les blessures, les maladies et les décès sur le lieu de travail. Dans ce contexte, l'expression «meilleures pratiques en matière de SST» recouvre les meilleures pratiques dans les domaines de la gestion proactive des risques liés à la SST, de la mise en œuvre des dispositions en matière de SST et de l'amélioration de l'ampleur et de la qualité de la conformité avec les objectifs du régime de réglementation de la SST. Dès lors, en ce qui concerne les «normes réglementaires» et les «pratiques réglementaires», l'examen ne s'est pas limité aux normes établies par l'État et aux pratiques exigées par celles-ci, mais a également pris en compte la connaissance des influences d'autres acteurs et processus intervenant dans les environnements économiques et sociaux dans lesquels s'inscrit le travail et qui régissent les activités des entreprises. L'examen global a exploré ces connaissances dans le contexte des théories et des analyses que l'on trouve principalement dans la documentation réglementaire et socio-juridique.

L'objectif de l'examen global était donc d'analyser les connaissances actuelles relatives à un ensemble de types de soutien institutionnel spécifiques destinés à favoriser un réel respect des normes et de meilleures pratiques en matière de SST, tout en inscrivant le contexte de ces différents types de soutien dans un cadre théorique rigoureux. L'examen s'est concentré sur cinq domaines qui sont généralement sensibles aux changements dans la structure, l'organisation et le contrôle du travail dans l'UE ainsi que dans le contexte dans lequel celui-ci s'inscrit. Les domaines concernés par ces changements sont les suivants:

1. les normes sociales, les rapports sur les questions sociales et la responsabilité sociale des entreprises (analyse documentaire, chapitre 3);
2. les incitations économiques et la promotion de la SST (analyse documentaire, chapitre 4);
3. le rôle des relations de la chaîne d'approvisionnement pour promouvoir la SST (analyse documentaire, chapitre 5);
4. les services de prévention en matière de SST (analyse documentaire, chapitre 6); et
5. les stratégies et pratiques adoptées par les organismes de réglementation de la SST (analyse documentaire, chapitre 7).

L'examen global a également exploré les liens entre ces cinq domaines, qui contribuent à promouvoir le respect des normes et donnent lieu à de meilleures pratiques en matière de SST, et a analysé chacun de ces domaines au regard des contextes sociaux, économiques et politiques, en pleine mutation, dans lesquels ils s'inscrivent. Aussi l'analyse de ces cinq domaines illustre-t-elle à la fois les défis liés à ces contextes et l'efficacité (ou non) des réponses qui y sont apportées. Le rapport final et l'analyse documentaire font valoir qu'aucun des types de soutien étudiés n'existe de manière isolée. Les défis qu'ils visent à relever – qui n'existent pas non plus isolément – créent, de fait, un besoin de connectivité. L'analyse examine ces éléments les uns par rapport aux autres et au regard des déterminants

contextuels plus larges qui les influencent dans leur ensemble. Cette démarche avait pour objet d'explorer l'importance de ces liens pour les politiques futures et les recherches ultérieures dans le cadre du programme plus général dont fait partie ce projet.

La documentation publiée, qui constitue le principal objet du rapport final et de l'analyse documentaire, n'aborde que très peu les implications importantes de la pandémie de COVID-19 pour la SST. Nous nous sommes néanmoins efforcés, aussi bien dans le rapport final que dans l'analyse documentaire, de capturer quelque chose de la documentation récente qui présente un lien avec les effets de la COVID-19 sur le travail, les leçons qui peuvent en être tirées pour encourager de meilleures pratiques en matière de SST, ainsi que les implications de la pandémie pour les politiques et les recherches empiriques futures.

Synthèse

Méthodes de recherche

Le rapport final et l'analyse documentaire utilisent le terme «connaissances actuelles» pour faire référence principalement aux connaissances contenues dans les rapports de recherche et les articles spécialisés. Dès lors, les méthodes de recherche qui sont à la base du rapport final et de l'analyse documentaire sont essentiellement celles d'une approche éclairée de l'analyse de la documentation récente. La plupart des études faisant autorité en matière de réglementation de la SST, y compris dans les États membres de l'UE, sont rédigées en anglais. L'analyse documentaire repose donc principalement sur ces sources. Dans la mesure du possible, l'analyse documentaire s'est également attachée à explorer les contributions significatives des études réalisées dans d'autres langues, le plus souvent en consultant les principaux informateurs des études en question. Cependant, en raison des compétences linguistiques limitées de l'équipe de recherche, des sources importantes ont parfois été manquées, notamment en ce qui concerne les rapports et autre documentation grise disponibles dans les États membres de l'UE. À notre avis, il est peu probable que ces lacunes aient sérieusement affecté les principales conclusions de l'examen, mais force est de reconnaître que certains de ces rapports et autre documentation grise auraient pu être utiles pour comprendre les variations nationales. C'est pour cette raison que les recommandations relatives à la réalisation de recherches empiriques ultérieures mettent l'accent sur la nécessité de mener de nouvelles études comparatives, afin d'explorer de manière plus approfondie – en complément du travail de terrain – la documentation grise pertinente des différents États membres de l'UE.

La documentation a été analysée selon des procédures standard. Les questions de recherche ont été définies en rapport avec chacun des cinq domaines examinés, ce qui nous a permis de développer toute une série de termes pour guider, dans chaque cas, la recherche de la documentation internationale. Notre objectif était de capturer un large éventail de publications dans la documentation (grise) évaluée par des pairs et centrée sur les politiques, y compris les documents descriptifs et les sources théoriques, ainsi que les études empiriques (études qualitatives, quantitatives et à méthodes mixtes). Lorsque des publications étaient jugées pertinentes pour nos questions de recherche, nous avons consulté les références qui y étaient mentionnées. De ce fait, certaines des publications citées dans l'analyse documentaire sont antérieures à la date de début (2015) qui nous avait paru appropriée, au départ, pour recueillir les connaissances «actuelles».

Les conseils fournis par les principaux informateurs nous ont permis d'orienter l'examen global dans chaque domaine, et des références supplémentaires ont été consultées à l'initiative des informateurs. Nous avons organisé des entretiens et des réunions de groupe dans le but de consulter les informateurs sous deux angles légèrement différents: en tant que guides des sources nationales, d'une part, et en tant que sources de réflexion et de critique sur nos conclusions émergentes, d'autre part. Au départ, nous voulions organiser des réunions en face à face avec les différents informateurs et faciliter une discussion critique dans le cadre d'un ou de plusieurs ateliers, au cours desquels les participants auraient été invités à discuter des résultats de la recherche. Mais les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 nous ont obligés à modifier ce plan, et les entretiens et les groupes de discussion ont été menés en ligne. Des consultations de suivi ont été réalisées à la suite de ces réunions. Malgré les

restrictions, les entretiens et les groupes de discussion ont débouché sur une quantité considérable de matériel supplémentaire et ont produit une critique utile des conclusions préliminaires.

Le cadre analytique

Comme nous l'avons déjà évoqué, les chercheurs actuels adoptent une vision large de l'éventail des acteurs du processus de réglementation, des outils de réglementation ainsi que des disciplines permettant d'examiner l'influence réglementaire. Comme indiqué au chapitre 1 de l'analyse documentaire, il est utile d'inscrire dans ces cadres l'examen des preuves des influences externes sur les pratiques en matière de SST. Les principes d'analyse transversale et systématique déjà présents dans cette documentation permettent de mieux comprendre les processus intervenant dans la promotion de meilleures pratiques en matière de SST, ainsi que du respect des normes réglementaires de SST. Cette approche non seulement permet une évaluation critique et comparative des preuves de l'efficacité des institutions et des processus de soutien au respect des normes et à l'amélioration des pratiques en matière de SST, ainsi qu'une identification plus systématique de thèmes comparatifs transversaux, mais elle permet également de recenser les lacunes dans les connaissances.

Les nouvelles approches de la promotion, du contrôle et de l'application du respect des normes, qui sont apparues en réponse aux changements des dernières décennies, se sont avérées particulièrement intéressantes pour l'examen. Deux caractéristiques de l'évolution générale de la pensée, des politiques et des stratégies réglementaires ont suscité des réflexions plus approfondies. La première caractéristique, mentionnée précédemment, est que si cette évolution reflète largement les préoccupations et les réponses d'un État à la réglementation, elle dépasse ce seul cadre. En effet, ces changements entérinent la participation d'acteurs et de processus privés à l'atteinte de ce qui est considéré comme un niveau acceptable de conformité avec des normes de conduite jugées appropriées par la société. La seconde caractéristique est que la documentation socio-juridique critique plus générale propose différentes interprétations du respect des normes (objectiviste et interprétativiste, conformité réelle contre respect des règles) et définit les processus internes impliqués dans le respect des normes (motivation, apprendre à se mettre en conformité, institutionnalisation du respect des normes), autant de paramètres qui sont pertinents pour l'analyse. En particulier, pour établir son cadre analytique, l'examen s'est appuyé sur le «modèle de respect des normes holistique» de Parker et Nielsen, modèle qui examine les facteurs externes influençant les meilleures pratiques en matière de SST et le respect effectif des réglementations en matière de SST, ainsi que les interactions entre ces facteurs (voir figure 1).

Figure 1: Le modèle de respect des normes holistique de Parker et Nielsen appliqué dans cet examen global

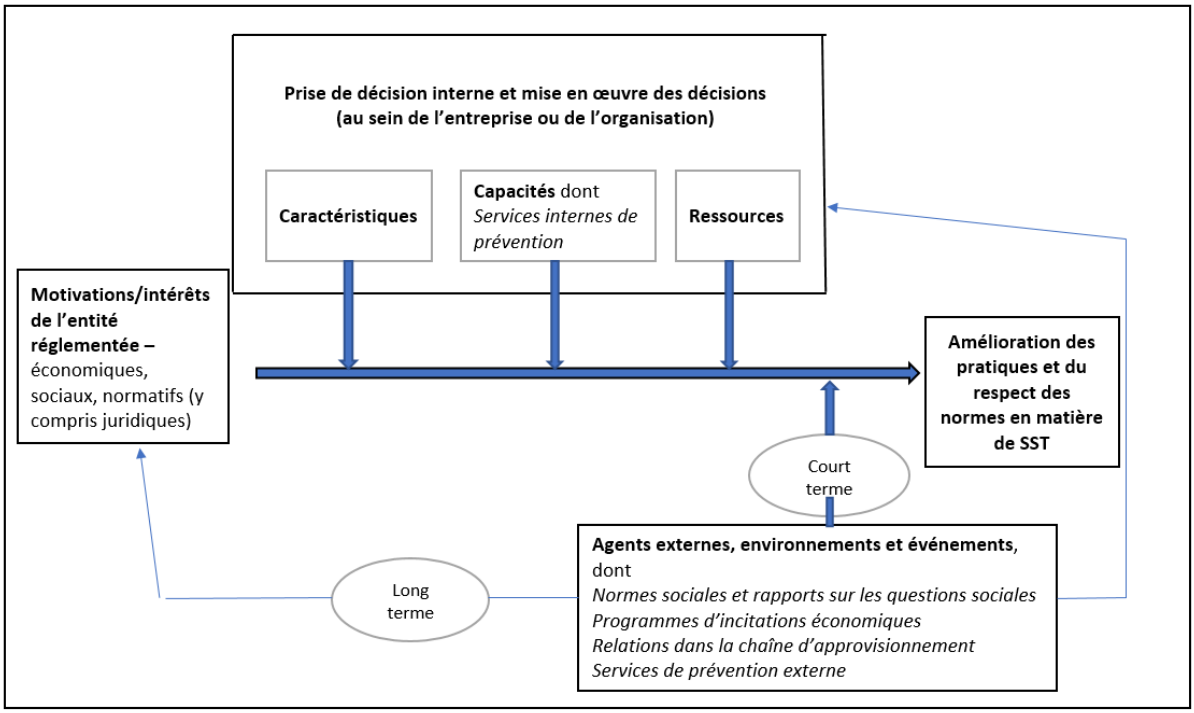

Source: Adapté à partir de la figure du modèle de respect des normes holistique dans Parker et Nielsen (2011, p. 5)

Ce modèle identifie des ensembles de facteurs qui influencent le comportement d'une entreprise en matière de respect des normes. Les facteurs internes concernent les intérêts ou les motivations de l'entreprise en matière de respect des normes, les caractéristiques de la prise de décision ainsi que les capacités et ressources de mise en œuvre des décisions. Ces facteurs peuvent notamment comprendre les connaissances et compétences en matière de SST, les ressources et processus de conformité, l'existence éventuelle d'un service de prévention interne, ainsi que le niveau d'alphabétisation et d'éducation des cadres et des travailleurs. Les facteurs externes qui influencent le respect des normes sont les agents, les environnements et les événements externes. Un facteur externe clé est la législation relative à la SST de chaque État membre, qui transpose la directive-cadre sur la SST (directive 89/391/CEE). Les facteurs externes englobent également les cinq mécanismes de soutien au respect des normes et aux meilleures pratiques qui font l'objet de ce projet: i) les activités des organismes de réglementation de la SST, ii) les services de prévention externes, iii) les programmes d'incitation économique, iv) le rôle des chaînes d'approvisionnement et v) les rapports sur les questions sociales. Ces cinq mécanismes influencent non seulement les motivations d'une entreprise pour améliorer ses pratiques et son respect des normes en matière de SST, mais aussi les caractéristiques de sa prise de décision, ainsi que ses capacités et ses ressources en matière de mise en œuvre des décisions en vue d'obtenir de meilleures pratiques et un meilleur respect des normes de SST. Parmi les autres acteurs externes susceptibles d'influencer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST, on peut citer les associations patronales, les syndicats et les organisations de travailleurs, les organismes d'audit et de certification en matière de SST, et, bien entendu, les acteurs des sphères politique, économique et sociale au sens large. Les relations entre ces facteurs et le respect des normes sont résumées dans la figure 1 du rapport final ainsi que dans la figure 1 de l'analyse documentaire.

Cela étant dit, bien que la théorie réglementaire soit bien adaptée à la nature globale de l'examen et qu'elle ait été retenue comme théorie principale pour fonder l'analyse, l'examen reconnaît également que d'autres cadres théoriques (comme ceux basés sur les théories institutionnelles, les théories des programmes, les différentes manières de comprendre les relations sociales, ou les théories critiques de gestion et de comptabilité, par exemple) sont tout aussi pertinents pour une partie de la documentation analysée. Toutefois, même si l'approche retenue présente certaines limites, que nous évoquons dans

la première partie du rapport final et au chapitre 1 de l'analyse documentaire, nous estimons que, dans l'ensemble, les concepts et les principes tirés de la documentation réglementaire ont fourni un contexte utile pour analyser un grand nombre des conclusions tirées de l'examen global. Ces concepts et principes contribuent à mieux comprendre les institutions et les processus permettant d'assurer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST, et ils sont utiles pour effectuer des évaluations critiques et comparatives des données; ils fournissent également un cadre solide pour l'identification des besoins futurs en matière de recherche.

Les sections suivantes exposent les principales conclusions de l'examen global. La troisième partie du rapport final propose une discussion plus détaillée de la pertinence de ces conclusions pour le futur programme de recherche de l'EU-OSHA. Nous avons brièvement résumé certaines des principales recommandations issues de cette discussion dans les dernières sections de ce document de synthèse.

Conclusions de l'examen global

Les brefs résumés présentés dans ce document sont basés sur ceux du chapitre 8 de l'analyse documentaire; la deuxième partie du rapport final présente une discussion détaillée des mêmes conclusions. En plus de mettre l'accent sur la pertinence politique de certaines des principales conclusions sous la forme d'«orientations politiques», nous avons également tenté, dans cette synthèse, de souligner la pertinence de certaines conclusions pour des recherches ultérieures en proposant des «orientations de recherche».

Contexte, changement et mesure des résultats en matière de SST

Le **chapitre 2** de l'analyse documentaire examine les conséquences des changements intervenus dans la nature, l'organisation, la structure et le contrôle du travail dans les États membres de l'UE, ainsi que les effets des environnements nationaux dans lesquels s'inscrit le soutien à l'amélioration des pratiques et au respect des normes en matière de SST. Dans l'ensemble, la documentation analysée au chapitre 2, ainsi que les témoignages d'informateurs clés, suggèrent un programme de recherches supplémentaires portant sur la relation entre le monde du travail en pleine mutation, ses déterminants nationaux et ses conséquences en termes de santé. Ces recherches permettraient de mieux comprendre les dynamiques qui influencent les mécanismes de soutien visant à assurer le respect des normes et à encourager de meilleures pratiques en matière de SST.

Orientation de recherche

Développer de meilleures méthodologies de mesure

•Résultats en matière de SST

Le chapitre 2 examine également l'étendue des blessures, des maladies et des décès prématurés d'origine professionnelle dans l'UE, les difficultés engendrées par les complexités du développement économique actuel, ainsi que les différences de contexte national pour une mesure efficace de l'ampleur des dommages liés au travail. En ce qui concerne ce dernier point, le chapitre 2 laisse entendre que les méthodes de mesure traditionnelles pour déclarer la mortalité et la morbidité imputables à des causes d'origine professionnelle ne donnent qu'une image partielle de la situation. L'existence d'une courbe de résultats en matière de santé, qui montre que les groupes de population plus défavorisés socialement et économiquement sont en nettement moins bonne santé que les groupes plus aisés et plus favorisés, est largement admise. Bon nombre de ces résultats de santé sont liés au travail. L'orientation politique et pratique tirée de l'examen global porte donc sur la nécessité de développer des moyens plus efficaces et plus complets de mesurer l'origine professionnelle des maladies et blessures, afin que le soutien aux stratégies préventives puisse être ciblé plus efficacement. L'orientation pour la poursuite de la recherche est la nécessité de trouver de meilleurs moyens de parvenir à cet objectif, des moyens qui soient réalisables, abordables, et qui débouchent sur la disponibilité et l'utilisation de meilleures informations, afin d'éclairer les politiques et les actions futures visant à garantir le respect des normes et à améliorer les pratiques en matière de SST.

Orientation politique

Il est nécessaire de trouver de meilleurs moyens de mesurer les maladies d'origine professionnelle

- **Conséquences des changements structurels et organisationnels**

Nous avons déjà souligné que, dans la mesure où le contexte et le changement affectent la nature et le fonctionnement du soutien destiné à assurer le respect des normes et à améliorer les pratiques en matière de SST, leurs effets doivent être expliqués et correctement compris pour avoir la certitude que les politiques et les pratiques relatives à la fourniture du soutien seront efficaces. Le chapitre 2 recense les nombreux défis – amplement documentés dans l'abondante littérature sur ce sujet – résultant des changements intervenus dans la structure, l'organisation et le contrôle du travail (en lien avec la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs) au cours des dernières décennies. Ces défis concernent notamment le large éventail de nouvelles modalités de travail, la croissance des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PMETPE/PME) et du travail atypique, leurs effets sur la définition des cultures (et sous-cultures) d'entreprise, les motivations pour respecter les normes et améliorer les pratiques en matière de SST, ainsi que l'étendue des connaissances et des compétences en la matière. La documentation indique que, parmi les autres facteurs ayant un impact sur les performances des entreprises en matière de SST, le contexte peut également influencer les relations sociales et le potentiel de mise en œuvre d'une gestion participative de la SST. Elle montre comment les unités de production et de service sont de plus en plus considérées comme des éléments de structures économiques de type réseau, orientées vers le marché et en meilleure capacité de tirer parti d'avantages d'échelle externes sans devenir des organisations rigides. Ces changements ont été facilités pour partie par la restructuration des grandes organisations et pour partie par l'évolution des modèles économiques utilisés par celles-ci, notamment en ce qui concerne la réduction des effectifs, l'externalisation, la production à flux tendu, la porosité accrue et la flexibilité croissante des contrats de travail, ainsi que l'importance accrue accordée aux relations d'approvisionnement. La documentation montre comment toutes ces évolutions ont été d'autant plus facilitées par le développement rapide des technologies de l'information et de la communication. Ces évolutions technologiques ont transformé les situations dans lesquelles le travail est accompli, en termes de structure, d'organisation et de contrôle du travail; elles ont également profondément modifié les contextes sociaux et politiques plus larges du travail et contribué à la mondialisation des sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent. La main-d'œuvre des États membres de l'UE s'est également diversifiée du fait d'une augmentation de la proportion des non-ressortissants et d'une hausse de la participation des femmes, des travailleurs âgés et des personnes handicapées au marché du travail; dans le même temps, la voix collective de ces groupes de travailleurs est aujourd'hui moins bien représentée dans le discours public sur le travail en raison du déclin du travail organisé. Les politiques visant à encourager le respect des normes et de meilleures pratiques en matière de SST devraient donc tenir compte de ces dynamiques contextuelles et veiller à ce que leurs effets soient bien compris lors de la conception des interventions.

Il est impératif de mener des recherches plus approfondies dans tous ces domaines, car les changements sont continus et nombre de leurs effets sur la sécurité et la santé demeurent peu documentés. Il s'ensuit que les effets du changement devront également être pris en compte dans les recherches qui seront menées dans les domaines du soutien visant à assurer le respect des normes et dont il est question dans cet examen.

Orientation de recherche

La recherche sur le soutien pour assurer le respect des normes devrait également tenir compte des effets du changement

Orientation politique

Les politiques de l'UE destinées à assurer le respect des normes devraient tenir compte des changements et des différences de contextes entre les États membres

- **Variétés de capitalisme**

Le chapitre 2 indique en outre que les différences nationales liées aux contextes dans lesquels s'inscrit la promotion du respect des normes de SST se caractérisent par des variations dans les modalités de mise en œuvre et d'administration de la réglementation en matière de SST, mais aussi dans les rôles de l'assurance sociale et de l'emploi, des services de soutien, des syndicats, des organismes sectoriels mixtes, des associations professionnelles et de fabricants, des organismes professionnels, etc. D'autres différences contextuelles encore plus générales peuvent également constituer des déterminants

importants des résultats obtenus en matière de respect des normes. À cet égard, la documentation distingue différentes structures institutionnelles au sein des économies développées, telles que celles de l'UE, et fournit des explications sur les raisons pour lesquelles ces économies n'affichent pas une plus grande convergence dans le contexte de la mondialisation. Des différences culturelles plus subtiles se manifestent dans la perception du public de la nature et de l'ampleur des conséquences du travail sur la sécurité et la santé, sur la légitimité des formes de réglementation publiques et privées, ainsi que sur le soutien aux différentes approches visant à assurer le respect des normes. Ces différences sont toutes pertinentes dès lors qu'il s'agit de comparer les déterminants des politiques sociales et de santé, mais aussi ceux du changement et de l'interaction institutionnels; elles sont également importantes pour une compréhension comparative du fonctionnement du soutien au respect des normes dans les différents contextes des États membres de l'UE. Là encore, la documentation contient des indications sur ce que les politiques au niveau de l'UE devraient peut-être prendre en compte pour avoir une influence positive sur le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST dans les États membres.

Orientation politique

Le futur soutien mis en place pour assurer le respect des normes devra garantir la capacité à répondre efficacement au défi des pandémies

Orientation de recherche

De nouvelles recherches sont nécessaires pour trouver de meilleurs moyens d'utiliser les normes sociales afin de promouvoir le soutien au respect des normes

- **COVID-19 et changement**

Les changements résultant de l'impact de la pandémie de COVID-19 doivent également être pris en considération. Les lieux de travail se sont révélés être des sites de transmission redoutables; il est possible que les changements dans la structure, l'organisation et le contrôle du travail aient contribué à cette situation ainsi qu'aux inégalités croissantes observées dans la répartition du risque de transmission. Des stratégies efficaces pour faire face à la COVID-19 et au risque de futures pandémies, mais aussi pour mettre en place des mesures de prévention adéquates, devraient donc être intégrées dans les approches visant à soutenir de meilleures pratiques en matière de SST. Dans le même temps, il convient de garantir la pertinence et l'intégration de ces stratégies dans les mesures politiques de santé publique plus générales, et leur développement doit s'appuyer sur des connaissances solides.

Dès lors, la principale orientation politique et pratique à retenir ici est que les conclusions tirées de la documentation concernant le contexte et le changement s'appliquent aux politiques et aux pratiques développées pour améliorer le soutien externe indiqué dans les cinq domaines de soutien externe au respect des normes analysés dans l'examen global. En outre, un examen plus détaillé de la documentation permet de tirer un certain nombre de leçons supplémentaires, en termes de politiques et de pratiques, qui présentent un intérêt pour chacun de ces domaines.

Normes sociales, rapports sur les questions sociales et responsabilité sociale des entreprises

Le **chapitre 3** de l'analyse documentaire étudie les éléments pertinents de l'abondante documentation économique et réglementaire des sciences sociales, portant sur les normes sociales et les rapports sur les questions sociales, pour soutenir le respect des normes. Ce chapitre se penche également sur la documentation du secteur de la psychologie sociale et organisationnelle, notamment en ce qui concerne les idées relatives à la culture de la sécurité, au leadership en matière de sécurité et aux moyens de garantir des comportements respectueux des normes; toutefois, comme indiqué ci-dessus, l'examen s'est surtout concentré sur les études sociales, économiques et réglementaires. Un certain nombre d'orientations politiques claires ont été identifiées dans cette documentation, ce qui indique à nouveau la nécessité de prendre en compte le rôle des normes sociales dans la détermination des comportements, ainsi que la possibilité d'utiliser ces normes dans l'amplification sociale de l'amélioration souhaitée en vue d'assurer le respect des normes et d'encourager de meilleures pratiques en matière de SST. Ce chapitre pointe également la nécessité de poursuivre la recherche sur ces

questions, et notamment la recherche fondamentale visant à comprendre les normes sociales, ainsi que la recherche plus appliquée et instrumentale concernant les rapports sur les questions sociales et la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Des recherches sont nécessaires pour comprendre la manière dont les normes sociales pourraient davantage contribuer à l'amplification sociale des stratégies de prévention de la SST, ainsi que les raisons pour lesquelles certains contrôleurs d'entreprises commerciales peuvent être plus sensibles que d'autres aux normes sociales et aux rapports sur les questions sociales. Il convient également d'évaluer les utilisations possibles des normes sociales pour encourager le respect des normes parmi les micro-entreprises et les organisations similaires, notamment dans le cas des entreprises dites «difficiles à atteindre», des entreprises qui se contentent de réagir lorsqu'il y a un problème ou encore des entreprises qui évitent tout simplement la question.

- **Les normes sociales influencent le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST**

L'analyse documentaire démontre que, dans la mesure où le soutien au respect des normes est influencé par les perceptions des responsables de l'application des règles, il est important de comprendre ce qui façonne ces perceptions. Plus précisément, il importe de comprendre le rôle des rapports sur les questions sociales en tant qu'outil permettant d'induire des changements dans ces perceptions et d'améliorer les pratiques en matière de SST. Ainsi, l'orientation à retenir ici en termes de politiques et de pratiques est que, dans les deux cas, l'élaboration de politiques visant à promouvoir l'amplification sociale de messages encourageant ou imposant le respect des normes nécessite également une bonne compréhension des normes sociétales et de la manière dont celles-ci sont façonnées. Les précédentes études de l'EU-OSHA sur les TPE/PME ont montré qu'en faisant office d'amplificateurs sociaux du besoin de prévention, et en débouchant, par exemple, sur l'adoption de comportements mimétiques chez les propriétaires-gérants de petites entreprises, les normes sociales sont des outils utiles pour le développement de stratégies de prévention. Ces études ont également révélé que les normes sociales qui influencent les perceptions de ce qui constitue un comportement inacceptable, et plus particulièrement les notions de «criminalité» et de «stigmatisation» associées aux délits en matière de SST, sont tout aussi importantes. Le chapitre 3 s'intéresse au soutien apporté à ces conclusions dans la documentation plus générale et étend celles-ci au-delà des TPE/PME; il constate également que les normes en question varient, de même que les facteurs qui les influencent. En outre, les conclusions du chapitre 3 mettent en évidence des liens étroits et transversaux avec les conclusions formulées dans les autres chapitres à propos du respect des normes et des «lacunes en matière d'application».

- **Actions concertées**

L'orientation politique qui ressort le plus fortement du chapitre 3 est le constat selon lequel les normes sociales et les rapports sur les questions sociales n'agissent pas de manière isolée. Les faisceaux d'influences, tels que les intérêts d'entreprises privées ou de groupes d'intérêt particuliers, jouent également un rôle, tout comme les valeurs éthiques des dirigeants d'entreprise. Néanmoins, les normes sociales et les obligations en matière de rapports peuvent constituer un bon point d'appui pour influer sur les interventions adoptées par les stratèges réglementaires. Dans la pratique, il a été avancé que ces normes et ces activités de rapports ont été déployées efficacement, notamment par les actions concertées de groupes d'intérêt représentant les travailleurs, les consommateurs, les écologistes et autres, comme en attestent les efforts visant à influencer les conditions de travail (y compris la SST) aux deux extrémités des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces actions sont souvent menées dans des cadres réglementaires ou s'attachent à transférer des normes et/ou des cadres réglementaires aux situations qui font l'objet de leur attention. Cela se fait parfois avec l'aide des organismes de réglementation et de leurs agences. Par conséquent, les effets de ces actions ne peuvent être compris en dehors de ce contexte réglementaire, et ils offrent aux stratèges réglementaires des possibilités de renforcer le rôle de la réglementation et, en particulier, du «respect des normes imposé» aux niveaux mondial et national, comme le montre l'orchestration de l'influence pour améliorer les pratiques en matière de SST au sein des TPE/PME. Ces éléments

Orientation politique

Utiliser les normes sociales pour l'amplification sociale des messages axés sur le respect des normes

fournissent autant d'indications solides sur ce qui doit être pris en compte, de manière adéquate, dans l'élaboration des politiques, que ce soit au niveau de l'UE, des États membres ou des secteurs d'activité.

- **La COVID-19, les normes sociales et le lieu de travail**

Les leçons tirées de la pandémie sont également pertinentes. En effet, malgré le rôle évident des lieux de travail comme sources potentielles de contamination, la place accordée, dans certains pays, aux enjeux de SST dans le traitement médiatique de la propagation du virus a été plus faible que prévu, et les stratégies de contrôle adoptées par les gouvernements nationaux ont parfois déçu les spécialistes de la SST. Le rôle limité joué par la SST dans le discours public sur la pandémie a été largement commenté, comme en témoigne la documentation de plusieurs pays. Cela pourrait avoir des implications pour la compréhension des normes sociales en tant que facteur ayant une influence sur le respect des normes en matière de SST, et, de ce fait, les expériences de la pandémie pourraient constituer un point focal utile pour des analyses plus approfondies.

- **Imposer la SST dans la responsabilité sociale des entreprises**

En ce qui concerne les formes plus institutionnelles des rapports sur les questions sociales adoptées par la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la documentation relative à la relation entre la SST et la RSE pointe plusieurs incertitudes. Bien que le rôle potentiel de la RSE dans le soutien au respect des normes soit reconnu et qu'il fasse l'objet d'une promotion croissante dans les politiques au niveau de l'UE, la documentation ne fournit que des preuves limitées des effets causaux de la RSE sur l'amélioration des pratiques en matière de SST. Là encore, un certain nombre d'orientations politiques ont été tirées de la documentation analysée au chapitre 3, qui laissent entendre que les actions concertées – où les diverses réglementations prévoient des obligations en matière de rapports de SST – peuvent représenter la meilleure voie à suivre pour les politiques qui visent à utiliser la RSE pour contribuer à assurer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST.

Orientation politique

Utiliser les normes sociales pour promouvoir des actions concertées visant à soutenir le respect des normes et des exigences de RSE plus efficaces en matière de SST

Les avantages de la SST pour les entreprises et les incitations économiques pour améliorer le respect des normes et encourager de meilleures pratiques en matière de SST

Le **chapitre 4** examine les preuves de l'existence d'un large éventail de dispositifs d'incitations économiques divers visant à promouvoir les actions de SST des entreprises, ainsi que le rôle de ces incitations dans les politiques nationales des États membres de l'UE en matière de SST. S'il indique qu'il existe déjà de nombreuses publications sur ces incitations et leurs avantages potentiels, il souligne également que des recherches supplémentaires seraient utiles pour déterminer l'efficacité de ces mécanismes d'incitation, notamment en ce qui concerne les questions de durabilité et de transfert. D'autres recherches sont également nécessaires pour explorer les liens entre les incitations économiques et la justification économique de la SST, ainsi que les autres stratégies visant à soutenir le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST qui sont abordées dans cet examen.

- **Une bonne gestion de la sécurité et de la santé constitue un atout pour l'entreprise**

L'un des principes largement admis, sur lequel reposent les politiques et pratiques en matière de SST, est qu'il existe une «justification économique» de l'affectation des ressources d'une entreprise à la SST, et la sensibilisation à ce sujet constitue un volet essentiel des stratégies de prévention. De nombreuses études indiquent qu'il existe de bonnes raisons financières pour que les entreprises aillent plus loin et ne se contentent pas seulement de se conformer à leurs obligations légales, et de nombreuses publications décrivent des interventions spécifiques qui prétendent apporter la preuve de cette réalité. Il existe également un nombre important de publications qui affirment la présence d'un lien entre le bien-être des employés et les performances des entreprises. De cette documentation – et en particulier des approches nordiques de l'«aptitude au travail» (*workability* en anglais) – émergent des idées concernant les avantages intangibles associés à l'investissement dans l'amélioration de la SST, c'est-à-dire des avantages qui ne sont pas nécessairement repérés par les formes conventionnelles de comptabilité

Orientation politique

Continuer à sensibiliser les entreprises aux avantages de l'investissement dans la SST

financière, mais qui représentent néanmoins des avantages commerciaux réels. Les documents portant sur une comptabilité de gestion plus innovante à cet égard sont assez limités et traitent essentiellement des pays nordiques, mais ils suggèrent néanmoins quelques pistes d'action pour promouvoir la justification économique de la SST d'une manière plus innovante.

Dans le même temps, l'analyse montre toutefois que, dans la pratique, pour de nombreuses entreprises, l'investissement dans la SST n'est pas nécessairement perçu comme un avantage permettant d'obtenir de meilleurs résultats commerciaux, et ces résultats ne sont pas forcément la raison principale du choix initial d'investir. Dès lors, l'orientation qui ressort clairement de ces observations pour les futures politiques est le besoin continu de mettre en place des approches politiques qui contribuent à accroître la sensibilisation aux avantages commerciaux potentiels d'un tel investissement.

- **Le recours aux incitations économiques pour améliorer les pratiques en matière de SST**

Le **chapitre 4** examine également les éléments de preuve d'un large éventail de différentes formes d'incitations économiques qui ont été utilisées pour promouvoir la mise en place d'actions SST par les entreprises, ainsi que le rôle de ces stratégies dans les politiques nationales des États membres de l'UE en matière de SST. Diverses formes de mécanismes d'incitations économiques sont recensées dans la documentation. Il est indiqué au chapitre 4 que l'efficacité et la transférabilité de ces mécanismes sont souvent difficiles à évaluer de manière comparative. Le postulat sur lequel repose chacun de ces mécanismes est souvent très différent, tout comme les contextes plus généraux dans lesquels ils sont appliqués, et qui favorisent ou limitent leur application. Toutefois, les formes de systèmes d'incitations qui apparaissent comme étant manifestement les plus efficaces et les plus durables sont souvent celles qui bénéficient du soutien de systèmes d'assurance sociale financés par les cotisations des employeurs, comme c'est le cas en Allemagne, par exemple. Ainsi, en Allemagne mais aussi, dans une certaine mesure, dans d'autres pays dotés de systèmes d'emploi et d'assurance sociale similaires, l'orientation et l'échelle du système dans son ensemble ont permis des innovations considérables dans des dispositifs qui émanaient à l'origine de formes de gestion des demandes de prestations sociales. Aujourd'hui, certains de ces dispositifs s'étendent même à des TPE/PME qui ne sont normalement pas sensibles à de telles incitations, et la documentation examinée au chapitre 4 tend à prouver le succès de cette démarche. Ces conclusions offrent des orientations politiques évidentes. Premièrement, elles démontrent l'existence d'interventions réussies. Deuxièmement, et c'est sans doute plus important, elles indiquent certaines des conditions nécessaires pour favoriser ce succès et sa transférabilité. Toutefois, force est de reconnaître que, hormis un nombre très limité de cas, un problème important subsiste quant au fait de savoir si ces types d'incitations peuvent contribuer à mobiliser les entreprises qui ne sont pas normalement réactives aux questions de respect spontané des normes, mais aussi à influencer des modalités de travail qui sont de plus en plus présentes dans les économies en mutation rapide des États membres de l'UE. Des recherches plus approfondies sur ce sujet sont nécessaires.

Orientation politique

Certains systèmes nationaux de SST apportent un soutien important aux incitations économiques en matière de SST qui n'est pas disponible dans d'autres systèmes

Orientation politique et de recherche

La sensibilisation aux avantages économiques des améliorations en matière de SST peut être encouragée par la mise en place d'actions concertées par d'autres parties prenantes et processus

Les liens entre les incitations économiques et la justification commerciale, d'un côté, et les autres types de soutien destinés à assurer le respect des normes et à améliorer les pratiques en matière de SST, de l'autre, sont peut-être encore plus importants pour l'élaboration des politiques. Les incitations économiques peuvent être externes en ce sens qu'elles revêtent la forme d'incitations financières directes fournies par des tiers pour encourager les propriétaires ou les

dirigeants d'une entreprise à adopter une approche souhaitée en matière de SST, telles que celles évoquées au paragraphe précédent. Mais elles peuvent également résulter de l'«assimilation», par les propriétaires ou les dirigeants de l'entreprise, des avantages commerciaux liés à l'adoption de mesures particulières concernant leurs dispositifs de SST, afin de réduire les pertes ou d'améliorer leur position sur le marché. Par exemple, comme nous le résumons dans la section suivante à propos du rôle des chaînes d'approvisionnement, la capacité des décideurs à faire comprendre les avantages économiques de ces mesures aux entreprises qui contrôlent les chaînes d'approvisionnement leur a permis, dans certains cas, de disposer de leviers d'action efficaces qui ont conduit à une amélioration de la SST aux niveaux inférieurs de ces chaînes. Dans ce cas, l'action concertée et les différentes mesures prises par les travailleurs et les organisations qui les représentent, les associations de consommateurs, les organismes de réglementation de l'État et les médias peuvent convaincre les entreprises des avantages commerciaux de la mise en place de dispositions adéquates en matière de SST dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, et ainsi fournir des incitations économiques qui poussent les entreprises à agir en conséquence. En outre, d'après d'autres exemples tirés de la documentation, les organismes de réglementation de la SST ont pu agir au niveau du secteur, ou même du site (dans le cas de certains grands projets de construction, par exemple), pour s'assurer que les entreprises clientes et les principaux contractants coopèrent de façon à garantir l'adhésion des petits entrepreneurs et des sous-traitants à la SST. Le recours aux normes de certification dans ces scénarios offre de nouvelles possibilités d'améliorations plus systématiques. Dans ce contexte, des orientations importantes sont suggérées, à l'appui de ces actions coordonnées, pour le développement de politiques et de pratiques.

Orientation de recherche

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre «ce qui fonctionne» et dans «quels contextes» en ce qui concerne les actions concertées visant à influencer la SST dans les chaînes d'approvisionnement et autres relations commerciales

- **La COVID-19 et les considérations économiques pour la SST**

La pandémie de COVID-19 peut avoir des implications pour tous ces scénarios. Ces exemples suggèrent tout au moins la nécessité de prendre davantage en compte la possibilité de devoir organiser les pratiques de travail et d'emploi, ainsi que les lieux de travail, de manière à garantir une meilleure protection des travailleurs contre l'éventuelle transmission future de maladies infectieuses. La mise en place de dispositions adéquates en matière de SST pour contribuer à prévenir la transmission humaine d'infections microbiennes peut nécessiter un réaménagement du travail et des postes de travail, ce qui a des implications financières pour les employeurs, mais souvent aussi pour les travailleurs. En l'absence de ressources suffisantes pour inciter les employeurs à prendre des mesures appropriées, l'expérience de la pandémie montre clairement que certains employeurs, notamment ceux qui craignent que leur entreprise ne survive pas, peuvent exiger de leurs salariés qu'ils continuent à travailler dans des conditions à risque. Il pourrait donc être nécessaire de modifier le soutien institutionnel (comme l'aide fournie par les organismes d'assurance obligatoire, les dispositions en matière d'allocation réglementaire de maladie ou les exonérations fiscales), afin de contribuer à encourager la mise en place de régimes de travail sûrs.

Soutenir le respect des normes et améliorer les pratiques en matière de SST par le biais des chaînes d'approvisionnement

Le **chapitre 5** s'intéresse aux données disponibles sur les pressions exercées dans les relations de la chaîne d'approvisionnement pour encourager le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST, et sur ce qui détermine et favorise ces leviers d'action. Ce chapitre met l'accent sur les efforts mis en œuvre au sein de l'UE, et au-delà, pour élargir progressivement le champ des obligations légales en matière de SST, en passant d'une vision étroite des relations d'emploi directes à une perspective plus large englobant divers accords contractuels. Toutefois, il indique également que, malgré quelques exemples de succès, les progrès réalisés dans les États membres de l'UE ont été, dans l'ensemble, limités. Il suggère qu'un important programme de recherche est nécessaire pour mieux

comprendre la manière de mobiliser les chaînes d'approvisionnement en vue de soutenir la SST. Les exemples tirés de la documentation laissent penser que les mesures ont le plus de chances d'être efficaces lorsque les stratégies de réglementation et de promotion du respect des normes sont combinées afin de stimuler et de soutenir les pressions verticales et horizontales exercées sur les entreprises au sein des chaînes d'approvisionnement, ce qui permet de faire en sorte que les considérations de SST occupent une place centrale dans les exigences imposées aux fournisseurs, et que les fournisseurs eux-mêmes disposent de ressources et d'une motivation suffisantes pour respecter ces obligations. Il est rare que des considérations purement réglementaires ou commerciales suffisent à motiver les acteurs de la chaîne d'approvisionnement à donner la priorité à la protection des travailleurs dans leurs relations mutuelles.

Orientation de recherche

Il pourrait être nécessaire d'effectuer des recherches pour étudier les implications pour le respect des normes de SST de l'évolution des relations d'approvisionnement entre les entreprises découlant de la pandémie de COVID-19

- **Des réglementations variées et des actions coordonnées**

Deux orientations politiques importantes se dégagent du chapitre 5 de l'examen. La première concerne les interactions entre les différents types de soutien destinés à assurer le respect des normes. Comme indiqué plus haut, par exemple, afin de disposer des leviers nécessaires pour améliorer la SST dans les chaînes d'approvisionnement, il est fréquent que les rapports sur les questions sociales, les incitations économiques ou commerciales et la représentation des intérêts des travailleurs et des consommateurs soient mis en œuvre en parallèle à des approches réglementaires novatrices, formant un régime réglementaire varié qui est renforcé par un cadre d'obligations légales imposé à un large éventail de parties qui va au-delà du simple binôme employeur-employé. Grâce à cette approche innovante, la responsabilité de la protection des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement incombe aux acteurs qui sont en capacité de contrôler et de tirer profit de ces chaînes. Le second élément significatif qui ressort de ce régime varié a trait au leadership et à la coordination. Une fois de plus, les données suggèrent que ni la réglementation publique ni le marché ne peuvent, à eux seuls, garantir le respect des normes par les acteurs commerciaux évoluant dans ces scénarios. Ainsi, parmi les initiatives visant à promouvoir le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST au sein des chaînes d'approvisionnement, les mécanismes les plus efficaces (illustrés par les exemples donnés au chapitre 5) ont été dirigés par divers acteurs clés souvent extérieurs aux entreprises et aux chaînes d'approvisionnement concernées. Dans tous les cas, un leadership inspiré et des actions coordonnées jouent un rôle important dans le succès de ces initiatives. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre ces relations.

- **COVID-19 et chaînes d'approvisionnement**

L'expérience de la pandémie de COVID-19 est également pertinente dans ce contexte. Les données relatives à l'exposition sur le lieu de travail suggèrent que les conditions de travail les plus mauvaises sont souvent rencontrées sur les lieux de travail et dans les emplois situés au bout des chaînes d'approvisionnement. À cet égard, il n'est pas surprenant qu'une situation similaire ait été observée en ce qui concerne l'exposition professionnelle à la COVID-19. Les perturbations causées à l'économie par la COVID-19 ont également mis au jour la fragilité des chaînes d'approvisionnement, exposant ainsi la vulnérabilité de chaînes mondiales complexes qui s'articulent autour des principes de la production allégée ou «lean». Cette situation a conduit à des appels au développement de chaînes d'approvisionnement plus fortes, plus intelligentes et plus diversifiées, afin d'assurer une reprise économique durable. En théorie, cela pourrait déboucher sur de nouvelles possibilités d'utiliser les relations de la chaîne d'approvisionnement pour améliorer le soutien aux dispositifs de SST, mais il faudra d'abord étudier «ce qui fonctionne» pour savoir comment ces améliorations peuvent être obtenues.

Orientation politique

Les actions orchestrées/coordonnées peuvent être plus efficaces que les actions unilatérales pour encourager l'amélioration de la SST, mais un leadership fort est nécessaire

Services de prévention

Pour de nombreux praticiens et responsables politiques dans le domaine de la SST, les services de prévention sont essentiels pour soutenir de meilleures pratiques, comme le montre clairement la place prépondérante qui leur est accordée dans les dispositions de la directive-cadre. Pourtant, les travailleurs participent peu à ces services et en ont souvent une expérience limitée. Le chapitre 6 s'interroge sur certaines des raisons de cette évolution et sur ce que la documentation a à dire au sujet du rôle des services de prévention dans le soutien au respect des normes et à l'amélioration des pratiques en matière de SST.

Orientation politique

Examiner si les services externes orientés vers le marché constituent le meilleur moyen de fournir des services de prévention

- **Forme, fonction et couverture**

Malgré les changements structurels de l'économie, le «modèle préféré» par de nombreux États membres, qui consiste en un service de prévention bénéficiant d'un appui législatif, semble toujours privilégier les professions liées à la médecine et à l'ingénierie, qui jouent un rôle central aux côtés de la psychologie du travail et d'autres domaines apparentés. Les données disponibles suggèrent que, dans la pratique, les services de prévention basés sur ce modèle ont globalement une présence relativement limitée. Dans le même temps, on a constaté une augmentation considérable du nombre de praticiens de la SST plus généralistes, qui aspirent à acquérir un ensemble de compétences axé sur l'accompagnement des besoins de gestion de la SST et davantage centré sur la connaissance des normes réglementaires, les comportements humains et la gestion de la SST, l'apprentissage et le changement, les facteurs humains, l'organisation, etc. De même, il ressort clairement de la documentation récente que ces praticiens sont de plus en plus présents au sein des services de soutien déployés dans les grandes organisations des secteurs public et privé, et que les organismes professionnels qui les représentent occupent une place très importante dans le discours politique de certains pays. Toutefois, il est encore difficile de savoir dans quelle mesure ils sont également présents dans les services externes.

La documentation contient peu de données systématiques et comparables entre les États membres de l'UE à propos de l'étendue de la couverture actuelle des services de prévention (quelle que soit la manière dont ils sont constitués) et de leur efficacité. Les données disponibles laissent supposer que ces services sont limités et qu'ils tendent à favoriser les besoins des grandes entreprises. Au vu de la documentation analysée au chapitre 6, il est difficile d'affirmer que des progrès significatifs ont été réalisés, depuis l'adoption des mesures prévues par la directive-cadre, pour améliorer l'accès des travailleurs aux services de prévention. De fait, des preuves circonstancielles suggèrent que cet accès aurait même diminué. Ainsi, un certain nombre de questions pourraient être posées quant à la manière dont le rôle de ces services pourrait être développé – ou sur la direction dans laquelle il pourrait être développé – pour soutenir le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST à l'avenir, mais aussi sur ce qui pourrait être fait pour accélérer ce développement. Autant de questions qui sont pertinentes et qui pourraient éclairer les futures politiques sur la manière d'utiliser au mieux les conseils et le soutien des spécialistes au profit de la SST. Ce domaine devrait manifestement faire l'objet de recherches supplémentaires.

Orientation de recherche

Définir ce qui fonctionne le mieux, et dans quel contexte, pour les services de prévention afin de soutenir le respect des normes en matière de SST dans les États membres de l'UE

- **Perspectives historiques et origines**

À l'origine, la plupart des services de prévention faisaient partie des systèmes de santé mis en place par l'État ou des systèmes d'assurance sociale destinés à soutenir la production. En outre, ou à défaut, ces services ont été mis en place et soutenus au sein de grandes organisations par des intérêts privés pour répondre au même objectif, notamment dans les industries à haut risque. Ils ont également proliféré dans des secteurs confrontés à d'importantes responsabilités légales en matière de protection du public, tels que la production alimentaire ou les transports. Cependant, au cours des dernières décennies, les changements intervenus dans

l'économie et les politiques de gouvernance ont conduit les États membres à réduire les ressources allouées aux services de prévention, et l'on constate aujourd'hui un déclin dans la présence des grands groupes industriels ayant également investi dans la création de ces services. Par conséquent, les services de prévention externes sont désormais de plus en plus obligés d'assurer leur propre survie économique.

- **Soutien**

La documentation suggère que plusieurs conséquences découlent de cette situation. Tout d'abord, un mécanisme de marché mieux structuré est nécessaire pour faire en sorte que l'activité de prévention se pérennise et qu'elle profite à un large éventail d'entreprises. En Allemagne, et dans d'autres pays dotés de systèmes d'assurance sociale solides, les données disponibles laissent penser que les services de prévention ont résisté à la marchandisation et ont conservé leur niveau de qualité et de diversité. Ces services ont contribué à encourager la prévention par le biais d'incitations économiques, et, dans une certaine mesure, ils ont permis de soutenir le respect des normes au sein de TPE/PME et d'autres organisations de la «nouvelle économie» qui sont généralement difficiles à atteindre.

La documentation critique laisse penser que les services intégrés d'autres pays, comme les Pays-Bas ou la Suède, ont peut-être connu moins de succès. Les commentaires dans ces pays et ailleurs soulèvent d'autres inquiétudes. Il existe des preuves, par exemple, de la présence de consultants peu ou pas du tout qualifiés, proposant des services inadéquats, en particulier aux propriétaires-dirigeants de TPE/PME. D'autres études laissent entendre que les entreprises (là aussi, surtout les petites entreprises) n'ont que très peu recours aux services de prévention en raison de leur coût élevé.

Il n'en reste pas moins que, malgré ces défis, certains services de prévention en matière de SST ont réussi à trouver les moyens d'assurer leur pérennité et de fournir un soutien permettant d'assurer le respect des normes et d'améliorer les pratiques en matière de SST dans différents secteurs des États membres de l'UE. Il serait peut-être avantageux pour les responsables politiques, tant au niveau européen qu'au niveau national, de mieux comprendre les facteurs ayant permis à ces services de prévention d'obtenir de tels résultats.

Orientation politique

Examiner si les services de prévention sont utiles pour soutenir le respect des normes au sein des TPE/PME et dans d'autres scénarios de travail impliquant des entreprises «difficiles à atteindre»

- **Synergies entre le rôle des services de prévention et les autres formes de soutien visant à assurer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST**

Une des conséquences de la pandémie de COVID-19 concerne le rôle de l'expertise dans les services de prévention et dans les référentiels de connaissances, ainsi que le savoir-faire professionnel qu'ils partagent. Dans les publications citées au chapitre 6, l'attention est attirée sur la nécessité de mobiliser ces connaissances et cette expérience. Il semblerait que bon nombre des erreurs commises par certaines autorités publiques dans les efforts visant à contrôler l'exposition au virus, au début de la pandémie de COVID-19, auraient pu être évitées si les autorités avaient été plus réceptives aux conseils des experts.

Deux autres domaines de synergies s'imposent comme une évidence. Le premier est le rôle potentiel des services de prévention internes, gérés par de puissants acheteurs situés au sommet de la chaîne d'approvisionnement, pour répondre aux besoins de SST à différents niveaux de la chaîne. Le second est le rôle des services de prévention dans la mise en place des incitations économiques visant à améliorer les pratiques en matière de SST, comme on peut le voir dans certaines des activités menées par les Berufsgenossenschaften (BG) en Allemagne. Ces exemples et d'autres pourraient aider les responsables politiques à comprendre comment pérenniser et transférer ces synergies réussies, mais aussi à mieux cerner le rôle potentiel des normes sociales, des pressions économiques ou de stratégies de conformité innovantes pour obtenir les effets souhaités.

Orientation politique et de recherche

Établir comment les partenaires sociaux et autres parties prenantes pourraient intervenir plus efficacement dans le soutien au respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST

- **Services de prévention et conseillers en SST**

L'augmentation, au cours des dernières décennies, de la présence et de l'importance du praticien SST «généraliste» constatée dans la documentation permet de tirer des leçons supplémentaires qui peuvent être pertinentes pour les futures politiques et pratiques. Les modèles traditionnels des services de prévention, qui ont été développés sur le socle d'un passé industrialisé, apportent des contributions très utiles pour l'accompagnement des pratiques préventives, mais ils ne sont pas à même – pour des raisons organisationnelles, structurelles, économiques et politiques – de répondre directement aux besoins de grande ampleur auxquels sont confrontées les économies modernes de la plupart des États membres de l'UE en matière de prévention de la SST. Comme le souligne le chapitre 6, ces services ne seront efficaces que s'ils sont développés dans d'autres directions. Ce chapitre évoque également certains parallèles entre cette situation et celle observée dans le domaine de la surveillance réglementaire, où les méthodes traditionnelles d'application de la réglementation sont considérées comme inefficaces au regard de formes de travail de plus en plus difficiles à atteindre. Comme cela est indiqué au chapitre 7, cet état de fait a stimulé la réflexion sur la mise en place de moyens plus efficaces de contrôler et de garantir le respect des normes. Ce même type d'approche pourrait également fournir des orientations politiques pour l'avenir des services de prévention.

Encourager l'adoption d'approches novatrices par les organismes de réglementation de la SST

Le **chapitre 7** fait observer que les politiques et les pratiques des organismes de réglementation de la SST dans les États membres de l'UE sont régies par toute une série d'instruments internationaux et européens, qui encouragent la compétence, le professionnalisme et la bonne gouvernance des organismes de réglementation de la SST/du travail, ainsi que l'augmentation des ressources et des niveaux d'effectifs. Or, malgré cette convergence internationale, la documentation révèle des variations importantes dans la fixation des priorités et l'allocation des ressources, dans les programmes et les interventions ainsi que dans la manière dont le contrôle et l'application de la réglementation sont assurés par les différents États membres. Les mandats des organismes de réglementation de la SST leur permettent non seulement de traiter des questions relevant de leur cœur de mission, mais aussi de s'attaquer à un éventail de problèmes plus large, s'étendant aux relations sociales et à l'emploi, et qui, dans certains cas, peuvent être étroitement liés aux enjeux de SST. Il semblerait que la réglementation fondée sur le risque soit le seul modèle réglementaire appliqué par certains organismes de réglementation de la SST. Ce type de réglementation est parfois utilisé pour cibler les ressources destinées aux enquêtes et aux réponses aux plaintes et, dans une certaine mesure, pour choisir les mesures à prendre dans le cadre des inspections, plutôt que pour choisir entre l'inspection et d'autres types d'interventions (comme le propose l'inspection dite «intelligente»). Des inquiétudes ont été soulevées quant à l'adéquation des données et des informations pour la prise de décision fondée sur les risques, et quant au risque de négliger les travailleurs vulnérables ainsi que les risques nouveaux et émergents. Comme le relèvent les chapitres 1 et 7 de l'analyse documentaire, certains organismes de réglementation de la SST envisagent de recourir à l'apprentissage automatique pour les aider à choisir les lieux de travail à inspecter.

Ces résultats ont débouché sur les recommandations exposées dans la troisième partie du rapport final, qui préconisent de concentrer une partie du programme de recherche de l'EU-OSHA sur l'étude comparative des politiques et des pratiques d'inspection réglementaire dans les États membres de l'UE.

- **Attention au fossé**

Un des messages les plus évidents, pour les décideurs politiques et les recherches ultérieures, qui se dégage de l'analyse documentaire est peut-être la nécessité de prendre conscience du fossé qui existe entre ce qui est théorisé et examiné dans la documentation et les preuves des pratiques adoptées par

les autorités de réglementation dans les États membres. Bien qu'il existe une documentation abondante sur les pratiques réglementaires innovantes, comme le montre le présent rapport, les données publiées sur les pratiques en vigueur dans la plupart des États membres de l'UE sont beaucoup moins nombreuses. En raison de la distinction opérée par certains systèmes nationaux entre les agences chargées des fonctions de promotion, de contrôle et d'application du respect des normes, certains pays pourraient potentiellement avoir plus de difficultés à coordonner des contributions réglementaires novatrices visant à assurer le respect des normes. Ce serait notamment le cas s'ils envisageaient une stratégie nuancée de réglementation réactive nécessitant une utilisation coordonnée et séquentielle des mécanismes de promotion du respect des normes ainsi qu'une hiérarchisation des différents types de sanctions.

Comme le préconisent le cadre stratégique de l'UE pour la santé et la sécurité au travail et les principes de développement du Comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), la participation d'organisations de partenaires sociaux (représentants patronaux et syndicats) est courante au sein des organismes de réglementation en matière de SST. Cependant, dans la plupart des cas, les exemples d'implication des partenaires sociaux suivent des schémas habituels. Contrairement à ce qu'envisagent certains modèles de réglementation intelligente recensés dans la documentation, la participation des organismes de réglementation de la SST, des acteurs non étatiques et des employeurs ne s'inscrit pas dans une hiérarchie trilatérale de mécanismes et d'outils. De même, il ne s'agit pas d'interventions ciblées s'attaquant aux déterminants sous-jacents du non-respect des normes ou s'appuyant sur les contributions irremplaçables d'organisations de travailleurs ou d'employeurs exemplaires, comme l'envisage, par exemple, la documentation sur l'application stratégique et coopérative des réglementations.

- **Le défi de la différence**

Bien que les inspecteurs de la SST disposent de pouvoirs globalement uniformes dans les différents États membres de l'UE, il existe des différences au regard des amendes et des sanctions non pécuniaires qui sont imposées en cas de non-respect des normes, ainsi que dans la conduite des inspections (par rapport à toute une série de variables). On constate également d'autres différences liées au style des inspecteurs, qui peut être plus ou moins conciliant, accommodant ou coercitif, et à la mise en place ou non d'inspections de suivi ou d'autres moyens de vérifier les réponses aux mises en demeure et aux amendes émises. D'autres différences concernent l'affichage public des résultats de l'inspection et de l'application réglementaire, ainsi que la gestion de la SST par les entreprises. Une autre conclusion importante est que les organismes de réglementation en matière de SST et les tribunaux des États membres de l'UE disposent d'une palette de sanctions administratives et pénales limitée, ce qui peut restreindre leur capacité à répondre aux différences de capacités et de motivations des entreprises. À cet égard, le chapitre 7 soutient qu'il pourrait être utile d'établir des hiérarchies complètes (pyramides) des différents types de soutien et des sanctions auxquels les organismes de réglementation peuvent avoir recours pour assurer le respect des normes.

Dans l'ensemble, il semblerait que, contrairement à la cohérence préconisée dans les principes communs du CHRIT, les approches du contrôle, de la promotion et de l'application du respect des normes dans les États membres de l'UE souffrent plutôt d'un manque de cohérence. Si les études menées dans les pays de l'UE confortent les conclusions des examens systématiques (à savoir que l'inspection et l'application peuvent avoir un impact positif sur le respect des normes et sur les résultats en matière de SST), elles n'apportent que peu de lumière sur l'effet des différences fondamentales dans les approches.

Orientation politique et de recherche

Examiner comment le fossé entre la théorie et la pratique peut être comblé grâce à des approches innovantes visant à assurer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST

Le message véhiculé ici en termes de politiques est que de telles contributions sont nécessaires pour les interventions réglementaires en matière de SST dans les entreprises en général, pour les entreprises négligées (par exemple les micro-entreprises), pour les travailleurs négligés (par exemple les travailleurs précaires et vulnérables) et pour les risques spécifiques.

En résumé, malgré la mise en place de cadres européens encourageant la cohérence dans la promotion, le contrôle et l'application du respect des normes par les organismes de réglementation de la SST, il existe des variations considérables dans les politiques et les pratiques des États membres de l'UE, ce qui est sans doute en grande partie imputable à des différences dans les systèmes sociaux, économiques et politiques (comme celles examinées au chapitre 2 de l'analyse documentaire).

Au-delà des variations dans les politiques et les pratiques, d'autres sujets clés ont été identifiés, à savoir le peu de données empiriques disponibles sur ce qui fonctionne dans la pratique, la palette de mesures et de sanctions limitée mise à disposition des organismes de réglementation de la SST et des tribunaux pour assurer le respect des normes, et l'application limitée des principes ou des modèles d'inspection et d'application pertinents dans les différents États membres de l'UE. S'il existe quelques exemples intéressants d'approches novatrices dans des pays de l'UE, l'ampleur des défis réglementaires auxquels sont confrontés les organismes de réglementation de la SST exige un changement profond dans la manière dont ces mêmes organismes promeuvent, contrôlent et font appliquer le respect des normes. Ce changement dans la politique d'application non seulement appelle des interventions fondées sur des données exhaustives, qui permettent de s'attaquer aux déterminants systémiques du non-respect des normes, mais nécessite également de faire appel à diverses organisations de travailleurs et de défense d'intérêts, ainsi qu'à des entreprises exemplaires, et de recourir à un ensemble complet de types de soutien et de sanctions pour assurer le respect des normes et encourager de meilleures pratiques en matière de SST. Enfin, il exige également un examen attentif des leçons tirées de la pandémie de COVID-19 sur le futur rôle des organismes de réglementation de la SST, autant d'éléments qui ont des implications importantes pour les politiques et les recherches ultérieures.

Recommandations relatives aux recherches ultérieures

L'examen global avait pour principal objectif de contribuer au développement d'un programme de recherche qui prévoit la réalisation de plusieurs études de recherche empirique, afin de combler les lacunes dans la connaissance et la compréhension appliquée des mécanismes permettant de mieux soutenir le respect des normes en matière de SST dans les États membres de l'UE. À ce titre, l'examen vise à contribuer à:

- enrichir la base de connaissances concernant le soutien institutionnel destiné à assurer le respect des normes et à encourager de meilleures pratiques en matière de SST;
- éclairer les politiques européennes de soutien à la SST à cet égard;
- obtenir des résultats concrets en matière de SST qui répondent à la question de savoir «ce qui fonctionne, pour qui et dans quels contextes», afin de garantir un meilleur soutien institutionnel pour assurer le respect des normes en matière de SST dans l'UE, aux niveaux national et sectoriel ou sur le lieu de travail.

La nature condensée d'une synthèse ne permet pas de présenter en détail les nombreuses questions de recherche définies dans la troisième partie du rapport final, mais les recommandations suivantes reflètent les implications des principales conclusions du rapport:

- Malgré l'existence d'un vaste corpus de connaissances sur le soutien institutionnel au respect des normes et à l'amélioration des pratiques en matière de SST, ainsi que sur l'influence du changement et du contexte, des lacunes de connaissances importantes subsistent. Il est recommandé que l'EU-OSHA commande des recherches empiriques plus approfondies pour combler ces lacunes. Le programme de recherche de l'agence devrait se concentrer, dans un premier temps, sur la réalisation d'une étude comparative des innovations dans les stratégies d'inspection réglementaire des États membres de l'UE, ainsi que des moyens permettant d'influencer durablement la SST dans les chaînes d'approvisionnement. Ces recommandations sont précisées dans la troisième partie du rapport final.
- L'analyse documentaire a permis d'identifier des lacunes de connaissances dans tous les domaines étudiés, ainsi que dans la compréhension du contexte et des effets du changement, qui influent sur la détermination de la nature et des résultats du soutien en vue de l'amélioration des pratiques en matière de SST. Ces lacunes sont identifiées dans la troisième partie du rapport final, qui recense également les questions de recherche qui y sont liées. Il est recommandé que l'EU-OSHA commande d'autres projets de recherche pour combler ces lacunes. Afin d'identifier les recherches à mener en priorité, il est recommandé que l'EU-OSHA aborde les points suivants:
    - les écarts identifiés par l'examen entre les arguments théoriques sur le soutien au respect des normes et la mise en œuvre de ce soutien dans la pratique;
    - les possibles synergies entre les rôles des différentes formes de soutien institutionnel et les contextes qui déterminent leurs effets;
    - les suggestions formulées dans l'examen quant à la manière dont de tels projets transversaux peuvent explorer la durabilité, la transférabilité et le rôle du leadership et de l'orchestration dans la promotion du soutien au respect des normes;
    - les recommandations concernant de nouvelles recherches dans chacun des cinq domaines abordés dans l'examen et dans les domaines du contexte et du changement sur lesquels l'examen a également formulé des recommandations pour des recherches plus approfondies.

Compte tenu de ces facteurs, l'analyse documentaire et la troisième partie du rapport final soulignent la nécessité de poursuivre les recherches dans les cinq domaines étudiés, mettant l'accent sur le besoin de disposer de connaissances plus précises sur ce qui fonctionne en matière d'incitations économiques et sur la création d'éventuelles «boîtes à outils» au niveau sectoriel ou national, ainsi que sur la nécessité d'une compréhension plus critique des stratégies et systèmes d'incitation fondés sur l'assurance et des conditions et contextes dans lesquels ceux-ci opèrent. En ce qui concerne les services de prévention, il est important de mieux connaître la forme et la couverture des services et les moyens de les pérenniser, d'étendre leur portée aux situations de travail non couvertes, et d'acquérir une meilleure compréhension comparative des formes de prévention les plus adaptées dans les économies modernes. Des besoins de recherche primordiaux ont également été identifiés, qui devraient être pris en compte pour disposer d'une compréhension plus transversale des relations et des synergies entre les différents éléments des cinq domaines.

Outre l'examen des priorités de recherche à la lumière des recommandations ci-dessus, il est également recommandé que l'EU-OSHA envisage la participation d'autres partenaires qui pourraient être des sources de financement plus appropriées pour la recherche sur certains des sujets mis en évidence dans l'examen global.

- Le fait d'éviter les doublons constitue un défi particulier pour un programme de recherche qui étudie les lacunes de connaissances liées à plusieurs éléments connexes recouvrant une seule et même question centrale. Il est important que l'EU-OSHA prenne des dispositions pour éviter ce risque.

Cela ne devrait pas empêcher l'agence de commander des projets de recherche autonomes, parallèlement à des projets plus intégrés. Les recommandations de la troisième partie du rapport final définissent également plusieurs domaines dans lesquels cette démarche pourrait être appropriée, comme la recherche liée à certains aspects du rôle des services de prévention, ou une évaluation plus approfondie de la durabilité et du transfert de stratégies spécifiques visant à encourager les pratiques en matière de SST par le biais d'incitations économiques.

Conclusions et réflexions finales

L'examen global démontre l'existence d'un cadre de soutien institutionnel important qui vise à assurer le respect des normes et l'amélioration des pratiques en matière de SST, et qui adopte différentes stratégies pour accomplir cette mission. L'examen montre que ce cadre, qui existe de longue date dans la plupart des États membres de l'UE et a commencé à se développer à l'époque de l'industrialisation du continent, a été sensible non seulement aux changements survenus, au cours des dernières décennies, dans les contextes économiques plus larges dans lesquels il s'inscrit, mais aussi aux politiques guidées par la gouvernance politique et économique des États membres et des économies de marché avancées au niveau mondial.

Cette situation a donné lieu à un ensemble de plus en plus hétérogène de stratégies de promotion du respect des normes. La réglementation publique s'est non seulement attachée à mobiliser les responsables politiques et à les encourager à rechercher des formes d'autorégulation réglementée, mais le discours sur la réglementation a également tenté de développer une compréhension plus large de la signification de la réglementation ainsi que du rôle des acteurs et des processus réglementaires (privés et publics) potentiellement impliqués dans la définition et le maintien du respect des normes.

Par conséquent, garantir le respect de normes de bonnes pratiques en matière de SST (quelle que soit la manière dont ces normes sont déterminées) a pris une signification plus large et, parallèlement à cela, les institutions et les processus intervenant dans le soutien au respect des normes se sont diversifiés. Mais ce phénomène ne s'est pas produit dans un vide politique ou économique, et, comme l'a clairement montré cet examen, les tendances économiques et politiques à l'œuvre dans les États

membres de l'UE ont également fortement influencé la nature et l'étendue des stratégies visant à promouvoir le respect des règles de SST.

Parmi les institutions et les processus qui promeuvent le respect des règles figurent tous ceux qui sont associés aux systèmes nationaux de gouvernance de la SST, systèmes dans lesquels les politiques et les plans nationaux ont vocation à coordonner et à diriger tout un éventail d'institutions et de processus qui régulent les risques des impacts potentiellement néfastes résultant du travail. Certains de ces processus sont intégrés dans la réglementation publique, d'autres sont axés sur le marché, et d'autres encore émanent des normes sociales et des notions de comportement social acceptable. Ainsi, le respect des règles de SST est garanti par l'application de divers types de soutien à des processus qui recouvrent un large éventail d'influences volontaires et coercitives visant à améliorer les pratiques en matière de prévention des blessures et des maladies d'origine professionnelle. L'examen des différents types de soutien nous a amenés à les regrouper en cinq domaines. Cependant, l'une des principales conclusions du rapport final est que, si les cinq domaines abordés par l'examen couvrent une grande partie des mécanismes de soutien au respect des normes mis en place dans les systèmes de SST des États membres de l'UE et donnent une idée de la manière dont le soutien est structuré et fourni, ce soutien n'est jamais isolé des nombreux autres processus qui fonctionnent en parallèle, et qui jouent un rôle important dans la détermination de ses résultats. Ainsi, par exemple, les titres des cinq domaines abordés dans l'examen ne permettent pas forcément d'identifier clairement les rôles et l'efficacité des organisations de travailleurs et d'employeurs, ou des produits institutionnels et procéduraux issus des relations entre celles-ci (tels que les organes ou les accords conjoints), dans la promotion du respect des normes. Mais, dans tous les cas, la documentation admet l'importance de ces rôles, tout en reconnaissant également l'influence d'autres groupes et processus dans les relations sociales et économiques des entreprises. Les institutions de gouvernance et de consultation qui sont présentes dans l'UE, du niveau sectoriel jusqu'au niveau international, sont également importantes dans les systèmes de promotion du respect des normes. En tant que produits de la politique consensuelle de l'après-guerre, la plupart de ces institutions des États membres de l'UE fonctionnent depuis longtemps comme des organes tripartites, même si, aujourd'hui, elles impliquent de plus en plus souvent des particuliers et des représentants d'autres organes.

Dans le même ordre d'idées, une autre conclusion ou orientation politique majeure de l'examen concerne la multiplicité des acteurs et des processus qui contribuent efficacement à soutenir le respect des normes et l'amélioration des pratiques. Une grande partie de la documentation spécialisée sur les interventions en matière de SST tend à se concentrer sur des interventions isolées, menées par un acteur principal, qu'il s'agisse d'un service de prévention, d'un organisme public de réglementation de la SST, d'un représentant syndical, d'une organisation patronale ou d'un organisme mixte, d'une agence d'assurance sociale ou de toute autre organisation. Cependant, un examen plus précis de la réalité de ces interventions montre que leur mise en œuvre et leur fonctionnement – mais aussi, et surtout, leur transfert et leur pérennité – dépendent des actions coordonnées d'une multiplicité d'acteurs et de processus. Afin de dresser un état des lieux plus complet des déterminants du succès ou de l'échec de ces interventions, il convient de procéder à une analyse du contexte plus large dans lequel elles s'inscrivent, en tenant compte des effets favorables ou défavorables des autres processus et acteurs institutionnels en présence. Une conclusion similaire a été tirée des résultats de l'examen approfondi des interventions réussies en matière de SST dans les TPE/PME réalisé par l'EU-OSHA[1]. Ce constat s'inscrit également en cohérence avec la réflexion menée actuellement sur le respect des normes au sens large, et à cet égard, il doit être pris en compte dans la conception des interventions et dans les recherches visant à mesurer leur efficacité. Ces points sont également à la base des recommandations sur les recherches ultérieures qui sont détaillées dans le rapport final.

Les commentaires de certaines des publications analysées soutiennent fermement que, pour être efficace, la gestion de la prévention en matière de SST devrait s'appuyer sur une participation plus forte des agences nationales, qui devraient assurer un véritable leadership et veiller à ce que ces questions soient prises en compte dans les politiques publiques. À cet égard, la SST ne serait pas fondamentalement différente des autres aspects de la réglementation financière ou des marchés. La

[1] https://osha.europa.eu/ fr/themes/safety-and-health-micro-and-small-enterprises

documentation actuelle indique que les approches novatrices coordonnées visant à promouvoir le respect des normes, par l'intermédiaire de processus et d'acteurs institutionnels différents selon les circonstances, sont davantage susceptibles d'être efficaces pour relever les défis des scénarios économiques et de travail actuels et émergents que les approches plus unilatérales. Toutefois, la mise en place d'une telle coordination n'est pas une tâche facile. Le peu de données disponibles sur les exemples d'initiatives réussies à ce jour laisse penser que cette approche a plus de chances d'être efficace si elle s'accompagne d'un leadership fort pour soutenir les diverses réglementations concernées. L'examen conclut que les organismes étatiques restent mieux placés pour assumer ce rôle que la plupart des autres acteurs institutionnels concernés.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. L'Agence mène des activités de recherche et de développement, élabore et diffuse des informations fiables, pondérées et impartiales en matière de sécurité et de santé, et organise des campagnes de sensibilisation à l'échelle de toute l'Europe. Créée par l'Union européenne en 1994 et établie à Bilbao, en Espagne, l'Agence réunit des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, des organisations d'employeurs et de travailleurs, ainsi que des experts réputés des États membres de l'UE et au-delà.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Santiago de Compostela 12, 5.ª planta
48003 - Bilbao, Espagne
Tél. +34 944358400
Fax +34 944358401
Adresse électronique:
information@osha.europa.eu
http://osha.europa.eu

Publications Office of the European Union